

APPEL DES FÉDÉRATIONS



AUGMENTATION DES EFFECTIFS ET DES SALAIRES DANS LES HÔPITAUX, LES SERVICES DE SOINS À DOMICILE ET LES EHPAD !

NON AU PLAN SANTÉ 2022

NON À LA DESTRUCTION DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Les personnels du secteur hospitalier et médico-social travaillant en EHPAD, en service de gérontologie, en USLD et dans l'ensemble de ce secteur n'en peuvent plus du blocage de leur salaire, de la dégradation de leurs conditions de travail. Ils n'acceptent plus de subir, année après année, les conséquences de l'austérité budgétaire qui ne permet plus au secteur de la santé et de l'aide aux personnes âgées de remplir sa mission auprès de la population.

Dans un contexte d'exaspération générale qui a vu surgir le mouvement des « gilets jaunes » qui expriment, pour partie, des revendications communes à celles portées par nos organisations syndicales, nous considérons que l'heure est à la résistance et à la mobilisation pour bloquer l'escalade des attaques dirigées contre le pouvoir d'achat, le service public, le statut, les conventions collectives, les retraites et tous les droits collectifs protecteurs des salarié.e.s.

Pour illustrer ces attaques dans le secteur :

- Le 21 février dernier, le chef de l'Etat a refusé de recevoir une délégation des fédérations syndicales du secteur de l'aide aux personnes âgées qui voulait lui remettre les milliers de cartes pétitions et les centaines de motions réaffirmant les revendications et lui dire que la situation qui n'avait pas bougé depuis un an ne pouvait plus durer.
- A partir du 12 mars, le projet de loi Buzyn relatif à « l'organisation et à la transformation du système de santé » sera discuté au Parlement. Avec son projet de destruction de l'hôpital, la ministre de la santé entend remettre en cause l'existence de centaines d'hôpitaux, notamment de proximité, et supprimer des milliers de postes !
- Le 27 mars, Dussopt, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics présente au Conseil des ministres son projet de loi atomisant le statut de la fonction publique. Il entend recourir massivement aux contrats privés et précaires, ainsi qu'aux départs dits « volontaires », c'est à dire des milliers de licenciements déguisés, et à la rémunération au mérite.

Les Fédérations CGT, FO et SUD disent cela suffit ! Ces contre-réformes, on n'en veut pas !

C'est maintenant que nous voulons l'augmentation des salaires et des effectifs formés dans les hôpitaux et les EHPAD avec l'application de notre revendication
« Un.e professionnel.le pour un.e résident.e » !

C'est maintenant qu'il faut bloquer le projet de loi dit de « transformation » du système de santé et de la fonction publique !

Comment ? En organisant ensemble dans tous les établissements des réunions, des assemblées générales pour préparer la mobilisation et la grève interprofessionnelle du 19 mars, et définir et décider des initiatives à prendre pour bloquer l'économie, afin de se faire entendre.

Tous en grève le 19 mars 2019 pour bloquer l'offensive gouvernementale et les contraindre à entendre nos revendications, à ouvrir immédiatement de véritables négociations et prendre de réelles mesures dans l'intérêt des salarié.e.s et des usagers de notre secteur !

Montreuil, le 7 mars 2019